



## **Appel à la grève AESH – 16/01/2025**

### **AESH, des personnels précarisés, sacrifiés et invisibilisés**

Alors que l'éducation nationale s'apprête à accueillir son sixième ministre en l'espace de deux ans, de nombreux personnels attendent toujours des engagements forts pour améliorer leurs conditions d'emploi et bénéficier d'une meilleure reconnaissance professionnelle. C'est le cas des AESH.

La valse à la tête des ministères et l'absence d'engagement politique concret ont mis un coup d'arrêt à tout espoir d'amélioration significative de la situation. En réponse à l'indifférence et au mépris institutionnels, ces personnels sont de plus en plus nombreux à faire le choix de renoncer à leur métier plutôt que d'attendre en vain des mesures qui ne viendront jamais.

Nos organisations syndicales ont alerté à plusieurs reprises sur les conditions indignes dans lesquelles sont maintenus les AESH.

Les temps incomplets imposés maintiennent ces agents de la Fonction publique, majoritairement des femmes, dans la précarité, souvent sous le seuil de pauvreté.

Plus loin, depuis la mise en place des PIAL, les conditions de travail se sont détériorées avec une augmentation du nombre d'élèves à accompagner, des affectations sur plusieurs établissements scolaires, des emplois du temps éclatés et parfois modifiés à la dernière minute, des situations liées au handicap de plus en plus complexes... Et alors qu'aucune discussion sur la base d'un bilan de ce fonctionnement n'a été engagée, le ministère envisage d'élargir les PAS sans considération pour les besoins des élèves et au risque de précariser davantage le statut et les conditions de travail des AESH.

Par ailleurs, ces personnels restent encore trop souvent soumis à des décisions arbitraires qui mettent à mal leurs droits (jours de fractionnement, indemnisation des déplacements, temps d'activités connexes, formation...), ce qui n'est plus acceptable.

A cela s'ajoute la nouvelle disposition sur l'accompagnement sur la pause méridienne, présentée par le ministère comme une solution aux temps incomplets subies par les AESH : elle a créé le désordre et s'est parfois soldée par une perte de revenus.

Il est urgent d'engager dès à présent un processus permettant de sortir les AESH de la précarité. Les ministères de l'Éducation nationale, de l'agriculture et chargé de la mer doivent enfin respecter les AESH !

C'est pourquoi nous appelons à une journée de mobilisation et de grève le jeudi 16 janvier 2025 pour exiger :

- la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B dans la Fonction publique d'État, pour reconnaître le métier d'AESH ;
- une augmentation significative des rémunérations sur toute la carrière ;
- la reconnaissance d'un temps complet sur la base d'un accompagnement élève de 24 heures, sans ajouter de nouvelles missions sur le temps périscolaire ;
- l'abandon des PIAL, des PAS et de la politique de mutualisation des moyens ;
- un recrutement d'AESH à hauteur des besoins.

**L'intersyndicale appelle à une large participation à cette journée de mobilisation et de grève pour obliger le ministère à prendre des mesures immédiates pour les AESH. Elle appelle les personnels à se réunir pour préparer sa réussite et à discuter des suites du mouvement.**

**Ensemble, dans la mobilisation pour gagner des avancées pour les AESH !**

**Le jeudi 16 janvier 2025, toutes et tous en grève !**

Une audience auprès du Recteur a été sollicitée par nos organisations syndicales le jeudi 16 janvier à 11h.

**Rassemblement devant le Rectorat de Strasbourg à 12h  
pour faire entendre notre voix et vous faire part de l'issue de l'audience avec le Recteur**